

C'est un hold-up !

Lors de la Conférence de presse tenue mercredi 21 mai, Jean-François Copé a présenté trois scénarii pour compenser la suppression de la publicité à France Télévisions. Quel que soit le cas de figure, la redevance allouée à RFI basculerait dans le budget de la télé publique. C'est une amputation de 58 millions d'euros, soit presque 40 % du budget de RFI.

« C'est au gouvernement de décider in fine », a déclaré Jean-François Copé. « Nous préconisons que cette somme soit compensée par l'Etat ». Jean-François Copé qui rappelle d'ailleurs que : « RFI s'inscrit dans une réflexion globale de l'audiovisuel extérieur. Et il appartiendra à l'Etat de voir ce qu'il veut faire. »

Les syndicats de RFI sont au-delà de l'inquiétude. Ils dénoncent ce tour de passe-passe financier qui aura pour conséquence d'asphyxier l'entreprise et de l'asservir au bon vouloir de l'Etat.

Avec quels moyens le grand pôle de l'audiovisuel extérieur, voulu par le président français, sera-t-il financé ?

Les syndicats exigent le maintien de la redevance, seule source de financement garantie, pour que les moyens alloués à RFI restent à la hauteur de son ambition internationale et de son cahier des charges. Le budget de la radio ne doit pas être pillé pour financer les caprices du chef de l'Etat qui veut à tout prix offrir la pub du service public à ses amis des télés privées.

Si l'une de ces options était retenue, les syndicats de RFI examineraient, avec les salariés, les actions à mener pour éviter la destruction de l'entreprise.

Paris, le 22 mai 2008